

REUNION DU 31 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente et un janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de LAIZE-CLINCHAMPS, Régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROSE Dominique, Maire

Présents : Mesdames BAZIRET, BOUILLARD, CHAUMONT, GODARD, JAFFRE, VAHIDA, VAUVERT, Messieurs ACHARD, CHATELIN, CHOUETTE, CHYLA, DEQUAINDRY, DRI, GOUEDARD, JUEL, JUS, MARTIN, PICARD, ROSE, THOMAS, VARIN, VAUCLAIR

Absents excusés : Mesdames ANNAOUY (pouvoir à Monsieur ROSE), POUTREL (pouvoir à Madame VAHIDA), ROBIOLLE

Absents : Madame FOUREZ, Messieurs AUBERT et GUESNON

Mesdames VAUVERT et LEMAZURIER ont été nommées secrétaire de séance.

Monsieur BOREY et sa collaboratrice ont présenté le projet de construction de salles de classe et de restauration scolaire. La durée des travaux est estimée à 5 mois. Un sondage de sol a été effectué et un diagnostic amiante pour la dépose des classes mobiles sera fait. L'estimatif des travaux a été présenté.

Démolition - terrassement- gros œuvre-réseaux : 128 900 € HT

Construction modulaire 817 300 € HT

Equipement office : 42 800 € HT

Aléas du chantier : 5%

Honoraires MOE : 85 000 € HT

Honoraires OPC : 6 000€ HT

Bureau de contrôle : 8 000€ HT

Coordonnateur SPS : 2 000€ HT

Diagnostic : 1 500€ HT

Publicité : 500€ HT

Total estimé : 1 049 200€ HT + les aléas

Ouverture de la séance à 21 heures

04/2018 DEMANDE DE D.E.T.R. et D.S.I.L. POUR CONSTRUCTION SALLES DE CLASSE ET RESTAURATION SCOLAIRE MIXTE PRIMAIRES/MATERNELLES ET SALLES DE CLASSE DE DECLOISONNEMENT ET DE GARDERIE

- Considérant la construction de salles de classe et la construction d'un restaurant scolaire mixte primaires/maternelles et salles de classe de décloisonnement et de garderie
- Considérant que pour l'école élémentaire, il s'agit du remplacement de classes préfabriquées extrêmement vétustes et énergivores (40 ans) par la construction de classes RT2012.
- Considérant que l'accroissement des effectifs n'autorise pas désormais l'alimentation au centre des quatre saisons qui était le partenaire historique. La construction d'un restaurant scolaire est donc indispensable (une partie des enfants déjeunent dans la salle des fêtes). Pour les besoins pédagogiques et d'organisation de garderie, des salles mutualisées complètent le bloc restauration.
- Considérant le montant prévisionnel des dépenses de 1 196 772€ H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de solliciter auprès des services de l'Etat une subvention au titre de la DETR 2018 d'un montant de 478 709€ à hauteur de 40% des dépenses engagées.
- e solliciter auprès des services de l'Etat une subvention au titre de la D.S.I.L 2018 d'un montant de 200 000€ à hauteur de 16.70% des dépenses engagées.

- que la part d'autofinancement est de 518 063€ détaillée comme suit : fonds propres 118 063€ (9.88%) et emprunt 400 000€ (33.42%).
- de donner tous pouvoirs au Maire pour signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

01/2018 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX ET DU PERSONNEL POUR LES LOCAUX DE JEUNES

La commune de Laize-Clinchamps met à disposition le local des jeunes situé à Clinchamps sur Orne, pour l'accueil collectif de mineurs organisé par la CCVOO.

Une convention est établie entre la CCVOO et la commune de Laize-Clinchamps pour la mise à disposition du local et du personnel pour l'entretien de ce local. La CCVOO remboursera la commune de Laize-Clinchamps les frais de fonctionnement de ce local et les frais de personnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention.

02/2018 CONVENTION D'HONORAIRES MISE EN ŒUVRE DE L'ELABORATION DU PLU

Considérant la délibération du 25 octobre 2017 pour l'élaboration du PLU de la commune LAIZE-CLINCHAMPS

Une convention d'honoraires est établie entre le cabinet EMERGENCE et la commune de Laize-Clinchamps pour l'élaboration du PLU. La rémunération allouée au bureau d'études pour l'exécution de la mission est fixée à la somme forfaitaire de 23 500.00€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention.

03/2018 Mandatement en section investissement avant le vote du budget

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à mandater les factures d'investissement avant le vote du budget dans la limite de 25% des dépenses budgétisées l'année précédente soit :

- Chapitre 20:
 - Article 202 : 5 000 €
- Chapitre 21 :
 - Article 2184 : 2 000€
 - Article 21318 : 2 000€
 - Article 21578 : 6 000€
- Chapitre 23 :
 - Article 2313 : 40 000€

Point budget :

Madame VAHIDA présente au conseil municipal, les résultats de l'année 2017 :

- Fonctionnement :
 - Résultat de l'exercice : + 219 707.04€
 - Résultat de clôture : + 724 593.29 €
- Investissement :
 - Résultat de l'exercice : + 35 003.56€
 - Résultat de clôture : + 131 052.94€
 - RAR en dépenses : 34 248€

- RAR en recettes : 5 529€

La réunion de préparation de budget aura lieu le 19 février 2018 à 20 heures à Laize la Ville.

Le vote du compte administratif aura lieu le 28 février 2018.

Compte rendu des commissions :

- Travaux
Les barrières sont installées au lotissement « Les Hommets », lotissement « Les Paugers » et aux jardins familiaux.
L'éclairage public sur Laize La Ville a été harmonisé début janvier.
- La salle de catéchisme sera cédée au prix de 12 000€
- Le garage Rue Paul le Brethon : deux propositions ont été faites par deux propriétaires, la première au prix de 1 000€ et la deuxième au prix de 1 750€. Le conseil municipal a retenu la proposition au prix de 1 750€.
- Eglise : un point de situation a été sur l'état actuel de l'église de Clinchamps sur Orne. Forcé de constater que ce dossier n'a pu aboutir malgré les études et différentes hypothèses menées. Il est décidé de rouvrir ce dossier et que toutes les hypothèses de travail soient étudiées.
- Commission jeunesse
Les jeux ont été livrés. Mise en place des buts de foot prévue avant les vacances de février. Les autres jeux seront installés dès que l'ensemble des conditions requises seront réunies. Une réunion est prévue début mars pour l'étude des demandes de subventions.
Animation sportive : une course nocturne de Laize La Ville à Saint Laurent de Condol aura lieu le 21/04/2018 par le club athlétique de Caen. La salle de Laize sera mise à disposition. Cette course est en partenariat avec la course de Laize La Ville pour inciter les coureurs à participer aux deux courses.
- Commission animation :
Le trait d'union a été imprimé, beaucoup d'articles ont été publiés.
Des propositions de logos pour le site internet seront présentées lors de la prochaine réunion.
- Syndicat assainissement :
Le tarif de l'assainissement collectif est 1.893€ le m3 et 71€ l'abonnement.
Un lancement d'appel d'offres pour les stations a été fait, actuellement le marché est attribué à la SAUR.

Prochaine réunion de conseil le 31/01/2018

Séance levée à 22H45